

Pôle prévention et solidarités (PPS)

Lausanne, le 30 mars 2021

Entrée en vigueur, le 01 mars 2021

**Formulaire d'annonce de projet de logements protégés
reconnus d'utilité publique**

Ce Formulaire est une des pièces constitutives d'un dossier de projet de Logements Protégés reconnus d'utilité publique (ci-après : LP).

Il présente des « exigences » (•) impératives et des « recommandations » (◦) souhaitables pour un projet de LP. Le maître d'ouvrage ou son représentant remplit chaque case correspondante («oui», «non» «n/a»: non applicable). Lorsque les exigences et recommandations correspondent à des articles de la SIA 500, le numéro correspondant est indiqué à gauche du texte.

L'ensemble des coches constituent un engagement qui devra être respecté au moment de la mise en oeuvre du projet. En cas de non respect des engagements constatés, une mise en conformité sera exigée.

Toute réponse négative devra faire l'objet d'une demande de dérogation. Celle-ci doit être motivée (un espace est prévu à cet effet en fin de formulaire).

exigence	Environnement	oui	non
art. SIA-500	Les LP sont situés dans une zone urbaine ou villageoise.		
	• L'environnement proche permet aux locataires de se déplacer librement et	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• d'atteindre <i>sans obstacles*</i> les ressources qui leur sont nécessaires (commerces, services publics, activités sportives et culturelles).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	L'accès* à l'aide d'un moyen auxiliaire à la voirie, aux transports publics et privés est		
	• garanti.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	L'arrêt de transport en commun le plus proche se situe à moins de 200m.		
	• Les LP font partie d'une structure mixte de logements de manière à favoriser le	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• maintien et la qualité de l'intégration sociale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Afin de renforcer les synergies, le projet de LP se situe à proximité d'un :		
	centre médico-social (CMS);		
	◦ centre d'accueil temporaire (CAT);	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	◦ cabinet médical;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	◦ centre d'accueil préscolaire ou parascolaire ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	◦ établissement médico-social (EMS).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	◦	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Accès* et Espaces extérieurs		
	(lorsqu'il y a un jardin) Un espace extérieur convivial et favorable aux échanges		
	• sociaux est aménagé, il est accessible, <i>adapté*</i> et équipé de bancs et/ou de sièges.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	L'entrée de l'immeuble ainsi que les boîtes à lettres sont protégés des intempéries.		
	• Le franchissement de différences de niveaux s'effectue à l'aide de chemins inclinés ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• de rampes adaptées (6.3 et 6.4 p.19, annexe VSS 640.075).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
art.4 p.20	• Les accès* et chemins extérieurs sont correctement éclairés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• exigé ◦ recommandé		



exigence		oui	non
B p.42-43	<ul style="list-style-type: none"> ● Les revêtements de sols sont antidérapants et praticables par les personnes à mobilité réduite. ● Les cheminements piétonniers sont séparés des circulations automobiles. ● L'entrée est facilement repérable, le numéro de l'immeuble sera mis en évidence. ● L'accès aux conteneurs est <i>adapté*</i>. ● L'usage des conteneurs est <i>adapté*</i> : des conteneurs à pédales sont à disposition. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	○ Les chemins présentent une largeur de 140 cm.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Places de stationnement		
	● Une place de dépose (taxi, ambulance, CMS) est disponible à proximité de l'entrée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.7.3 p.32	● Une place visiteur minimum est <i>adaptée*</i> aux fauteuils roulants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.7.1 p.32	● Les places de stationnement adaptées (rappel : proches de l'entrée, signalées comme telles, largeur min. 3.5 m, pente max. 2 % sans devers, sol antidérapant, 75 lux) sont au nombre d'une pour dix LP.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Immeuble : Système distributif		
3.4 & 9.3	● Il est conforme à la norme SIA 500.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.4 & 9.3	● Les couloirs ont une largeur de 140 cm min ; ils sont dépourvus d' <i>obstacles*</i> .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.6 p.16-17	● Les escaliers sont conformes à la norme SIA 500 (rappel : munis de deux mains-courantes, marches perceptibles, 150 à 200 lux).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.7 p.18	● L'ascenseur est conforme à la norme SN EN 81-70 ; il distribue l'ensemble des locaux et espaces extérieurs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.3.2 & 9.2.2	● Les portes sont toutes dépourvues de seuils (ressauts de 15 mm max. admis pour les accès aux terrasses et balcons).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	● La porte d'entrée de l'immeuble est automatisée, vitrée et coulissante.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	● La porte d'entrée présente une largeur utile de 90 cm.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.1.5 p.22	● Les LP sont équipés d'interphones donnant les informations optiques et acoustiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.6 p.32	● Une rangée de boîtes aux lettres au moins est utilisable en position assise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	● Le hall d'entrée est convivial et favorise les contacts sociaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	● Un banc (et/ou des sièges) est installé dans le hall d'entrée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.4.7 p.15	● Les cloisons et portes vitrées sont rendues visibles par un marquage opaque.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D p.45	● Le niveau d'éclairage est conforme à la norme SN EN 12464-1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	● L'éclairage de l'ensemble du système distributif sera commandé par des détecteurs de présence en lieu et place des détecteurs de mouvement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	● Les <i>éléments de commande*</i> sont <i>adaptés*</i> .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2.1 & D2	○ Les revêtements de sols présentent un contraste visuel avec les murs et cloisons.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	○ Un local permettant la recharge des fauteuils roulants et scooters électriques est mis à disposition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

● exigé ○ recommandé



exigence

oui non

Caves

- Chaque logement bénéficie d'une cave accessible (5 m² min., largeur 140 cm min.).
- Le couloir d'accès aux caves a une largeur de 140 cm min.
- 3.3 p.11 ● Les portes sans seuil, de passage utile de 80 cm au min., s'ouvrent sur l'extérieur.
- Chaque cave doit être équipée d'une lampe et d'une prise électrique.

Buanderie

- La buanderie est commune. Elle est située au Rez-de-chaussée ou aux étages.
- Elle est disposée de manière à favoriser les relations sociales (ex. porte et cloison vitrées, en relation avec l'espace commun et/ou avec le jardin, etc.).
- Elle bénéficie d'un éclairage naturel.
- 7.4 p.25 ● Un espace libre de 140x170 cm est prévu devant les machines.
- Les machines, côte-à-côte, sont surélevées afin de faciliter l'usage en position assise.

Local commun pour activités

- Il est situé au rez-de-chaussée.
- Il est en relation avec l'extérieur, éclairé et ventilé naturellement.
- La surface utile principale (SU selon SIA 416, hors local sanitaire) du local commun correspond à 3,5 % max. de la somme des SUP des LP (y compris réduits). Elle ne doit pas être supérieure à 85m².
- E.1 ou E.3 ● Il est équipé d'un local sanitaire *adapté**.
- Il est équipé d'une cuisine (plaques de cuisson, four, frigo, évier, plan de travail).
- La porte d'entrée est vitrée avec un vide de passage minimum de 90 cm, sans seuil et avec un espace libre de 60 cm à côté de l'ouverture.
- 5 p.21 & 7.8 p.27 ● L'acoustique du local sera soigneusement étudiée. (Un local d'une surface supérieure à 80 m² sera équipé d'une boucle magnétique).
- Le/la référent(e) social(e) bénéficie d'un espace de travail.
- Le local commun est « ouvert » sur l'extérieur (location possible par des associations, le voisinage direct, etc.).

Appartements : Surface et typologie

- Les LP sont des appartements de deux ou trois pièces.
- Leurs surfaces (SU y.c la surface des réduits) respectent les limites suivantes :
- deux pièces : 54 m² min. / 59 m² max ;
- trois pièces : 75 m² min. / 83 m² max.
- Un réduit est prévu (surface 4 m² min., largeur 140 cm).
- Toutes les dimensions sont conformes à la norme SIA 500, à minima.
- L'entrée est spacieuse et comprend une penderie ou une armoire.
- 3.3.4.1 p.12 ● Les portes sont munies de poignées faciles à saisir.

● exigé ○ recommandé



MPH arch.

exigence		oui	non
9.2.3 p.30	● Entre l'axe de la poignée de la porte palière et la cloison attenante, un espace libre de 60 cm min. est prévu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.6 p.32	● Les <i>éléments de commande*</i> sont <i>adaptés*</i> .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	● Les fenêtres permettent une vision sur l'extérieur en position assise (hauteur du vitrage 75 cm min. au-dessus du sol).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2.1 & D2	● Les revêtements de sols présentent un contraste visuel avec les murs et cloisons.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.1.3 p.33	● Les LP profitent d'un espace extérieur (terrasse ou balcon) de 5 m ² min., 140 cm profondeur min, celui-ci est accessible sans seuils (ressauts de 25 mm max. admis).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chambres			
10.4 p.34	● La surface des chambres est de 14 m ² min. ; sa largeur est de 320 cm min.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuisines			
cf. «construire sans obstacles»	● Les cuisines sont équipées (évier, four, réfrigérateur, éléments de cuisson, lave-vaisselle) et seront composées d'au minimum 5 éléments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.3 p.33	● Un espace libre (140x170 cm min.) devant l'évier et la cuisinière est garanti.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.3 p.33	● Entre l'évier et les plaques de cuisson, un plan de travail de 60 cm min. est prévu. Il est évidé et utilisable en position assise. Il peut être équipé d'un meuble sur roulette.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.3.4.1 p.12	● Les poignées et <i>éléments de commande*</i> sont faciles à saisir, leur usage est simple.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
cf. «construire sans obstacles»	● Le four est installé à hauteur de plan de travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	● Le réfrigérateur est placé afin que les compartiments supérieurs soient accessibles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	● Les plans de travail sont de couleurs claires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	○ Les blocs linéaires sont à privilégier, les cuisines en angle à éviter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	○ Les <i>éléments de commande*</i> sont contrastés par rapport à leur support.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	○ Le réfrigérateur est équipé d'un congélateur en position basse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	○ Les plans de cuisson sont abaissés (usage debout h: 82-83 cm; assis h: 72-76 cm).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sanitaires			
10.2 p.33	● Chaque logement comporte un local sanitaire dont la surface est de 4.5 m ² min.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	● Aucune dimension du local n'est inférieure à 180 cm.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E.3 P-52-53	● Ce local est équipé d'un WC adapté, d'un lavabo adapté et d'une douche sans seuil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	● Ces éléments sont librement disposés mais munis de barres d'appuis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	● La porte s'ouvre vers l'extérieur, son déverrouillage est possible depuis l'extérieur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	● La cuvette permet d'appuyer le dos (rallongée et équipée de dossier ou courte avec doublage large de 75 cm max.), sa hauteur (lunette comprise) est de 46 cm, la distance entre l'axe de la cuvette et les barres d'appui est de 45 cm.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
idem	● Le lavabo est utilisable en position assise (siphon extra plat, hauteur miroir: bord inférieur à 100 cm max. et supérieur à 180 cm min., miroir inclinable non admis)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	● Les douches sont équipées de mitigeur thermostatique avec blocage de la température.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

● exigé ○ recommandé

